

## Appendice au Cahier des Charges « Moniteur Sportif Initiateur »

### 14.2 : Module CS.1.2.2 : Méthodologie – Didactique.

*Approuvé en Commission Mixte du 23 mars 2016.*

- Liste des 20 fiches pédagogiques :

1. Aborder un cheval au box, mettre un licol et l'attacher.  
Le pansage.
2. A : Seller et brider.  
B : Détente des chevaux (reprise de 3 cavaliers : niveau étrier d'or).
3. A la longe :  
Le montoir.  
Exercices d'assouplissement du cavalier.
4. A la longe :  
Position centrée.  
Trot enlevé.
5. A la longe :  
L'aide globale : Avancer – Arrêter – Tourner.
6. Les assouplissements *latéraux* de base (incurvations sur cercles).  
Le contrôle des épaules et des hanches (pas de 2 pistes).
7. Les assouplissements *longitudinaux* de base  
Les transitions dans l'allure (de travail à moyen).
8. Les assouplissements *longitudinaux* de base.  
Les variations d'allures (une allure de différence).
9. L'enchaînement de figures imposées.
10. Le travail sur barres au sol.
11. La recherche de la position d'équilibre (obstacle isolé).
12. L'enchaînement de sauts sur une ligne d'exercices (stabilisation de l'équilibre).
13. L'abord d'un obstacle isolé (géométrie).
14. La géométrie dans les enchaînements d'obstacles (ligne brisée).
15. La gestion de la vitesse (300 - 350m/min).
16. La réalisation d'un parcours simple.
17. L'équilibre en terrain varié (montées et descentes).
18. La gestion d'un groupe en extérieur (promenade).
19. Organisation de jeux à poney.
20. Les exercices de voltige à l'arrêt, au pas (au galop en enrichissement).

## **16.5. Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations.**

Le nombre de sessions possibles aux évaluations, est de deux ; une absence justifiée, amènera une évaluation différée (maximum deux), dont la date sera fixée, par l'Opérateur de la formation, après réception et acceptation du justificatif. Le certificat médical, ou le certificat de décès d'un parent proche sont, en tout cas, considérés comme motifs légitimes. Si le candidat n'a pas pu y participer, il pourra se représenter l'année suivante, sans suivre les modules, mais en payant un droit de 50€.

## **16.6 Contenus et exigences des évaluations.**

### **16.6.2 Évaluation pratique du M.S. Initiateur.**

La formation étant modulable, l'évaluation pratique est accessible à tous les candidats, même sans avoir réussi tous les théoriques.